

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 24 février 1997

Présents : MM. Raymond ROSSI - Daniel KUNTZ - Yves OLIVIER - Maurice CHIRON - René BAZIN - Michel GAIDOT - André MATHIEU - Daniel CAVIN - Maurice LEGUILLON - MM. Morand DUBAIL - Michel SAUVE.

Excusés : MM. Jackie DROUET - Bernard TALON - Daniel GENIER -

Absents : MM Jean-Pierre BOULAY - André MARCUZ - Alain VEBREL -

Monsieur ROSSI ouvre la séance à 17 heures et 30 minutes.

Préparation de la réunion du Comité du 28 février

Monsieur ROSSI présente l'ordre du jour de la réunion et précise que monsieur BERRAUTE d'EDF interviendra pour présenter le compte rendu d'activités 1996.

Délégations du Président aux membres du Bureau

Le Président donne lecture des délégations accordées aux membres du Bureau, conformément à une proposition faite lors de la réunion du Bureau du 13/11/96, et demande l'accord à chacun des délégataires présents :

- ♦ Monsieur Jackie DROUET, Vice-président du S.I.E est délégué pour remplir les fonctions de Président en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Raymond ROSSI.
- ♦ Monsieur Jean-Pierre BOULAY, Vice-président du S.I.E est délégué pour gérer le budget, les finances et la comptabilité du Syndicat.
- ♦ Monsieur André MATHIEU, Vice-président du S.I.E est délégué pour définir, étudier, organiser la mise en place des programmes et des moyens de communication et d'information, notamment informatiques.
- ♦ Monsieur Yves OLIVIER, membre Assesseur du S.I.E est délégué pour les relations avec les autres organismes et les communes, dans le cadre des conventions existantes et à venir.
- ♦ Monsieur Bernard TALON, Vice-président du S.I.E est délégué pour étudier, analyser et présenter au Bureau, pour accord, les dossiers de travaux des communes qui ont demandé une prise en compte de leurs travaux au titre de l'article 8 ou une subvention du Syndicat.

Les membres présents n'ayant pas d'observation, la proposition est adoptée à l'unanimité.

France Télécom

M. DUBAIL avait fait remarquer qu'il existe des incohérences dans les devis France Télécom.

MM. ROSSI et DUBAIL ont rencontré les responsables locaux de France Télécom pour obtenir des explications sur la constitution des devis.

Les responsables de Télécom en sont conscients et souhaitent améliorer leurs devis en se rapprochant de la rédaction de ceux d'EDF.

Monsieur ROSSI précise qu'il a été évoqué la possibilité d'établir une convention entre France Télécom et le Syndicat.

GDF

Monsieur ROSSI a pris contact avec monsieur HENRY de GDF pour lui demander communication :

- ♦ de la liste des communes desservies en gaz par EDF/GDF Services Nord Franche-Comté,
- ♦ du programme prévisionnel des travaux qui sont envisagés dans le département pour les prochaines années,
- ♦ des perspectives d'évolution du réseau gaz sur le Territoire de Belfort.

Divers

Une discussion est engagée à propos des projets de conventions de mise à disposition de personnel du CDG auprès du SIE et du fonctionnement du Syndicat.

Chaque membre présent est invité à donner son point de vue.

Le Président demande à chaque membre du Bureau de réfléchir aux thèses discutées lors de cet échange et propose d'en débattre ultérieurement lors d'une réunion particulière.

Le Président lève la séance à 19 heures.

Le Président,

Raymond ROSSI